

----- Forwarded message -----

De : collectifvallon <[collectifvallon@gmail.com](mailto:collectifvallon@gmail.com)>

Date: lun. 10 juin 2019 à 21:37

Subject: Les nouvelles de juin 2019

To: <[collectifvallon@gmail.com](mailto:collectifvallon@gmail.com)>

Bonjour,

au sommaire de juin :

1- Conférence de Stephane Lhomme sur le nucléaire et la voiture électrique le jeudi 27 juin à la Grange de Floyrac (Rodez).

2- Le projet d'installation de la WIFI dans l'espace public concerne toutes les communes de la Communauté des Communes de Conques-Marcillac.

3- Création d'un label aveyronnais pour tous les lieux d'accueil du public proposant un faible rayonnement électromagnétique.

4- Privatisation d'Enedis (ERDF)

5- Dernière minute : saisie du juge administratif dans le dossier CADA/ incendie. Précisions dans la prochaine lettre de nouvelle.

(merci de diffuser ce message)

# 1-

«Nucléaire et voiture électrique une aberration écologique ?»

Avec Stéphane Lhomme,  
président de l'Observatoire du Nucléaire  
Jeudi 27 juin, à 20h34 (précises !)

Salle des fêtes « Grange de Floyrac »  
(entre Fontanges et Onet-le-Château village)

Voir le plan d'accès :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Acces-Floyrac.jpeg>

Buffet bio à partir de 19h avec Croc' N Roques

Organisé par les Jeudis en Questions : <https://ccaves.org/blog/les-jeudis-en-questions/>

En partenariat avec l'association aréée environnement le Comité  
Causse Comtal : <https://ccaves.org/blog/comite-causse-comtal-association-agreee-environnement-en-aveyron/>

et l'association Serene Serene

# 2-

Le projet d'installation de la WIFI dans l'espace public concerne toutes les communes de la Communauté des Communes de Conques-Marcillac.

En plus de Marcillac, Clairvaux et Conques en Rouergue, les habitants des communes suivantes sont donc concernés :

Saint Christophe-Vallon

Salles la Source (devant la casacade)

Valady

Sénergues

Mouret

Muret le Château

Les raisons de refuser ces projets sont multiples : multiplication des risques sanitaires, diminution des zones de repos vis à vis des champs électromagnétiques dans notre quotidien, attrait touristique incertain et repoussoir sanitaire et environnemental.

Ce projet dépend entièrement de la volonté de vos élus, et c'est leur seul choix.

Aucune instance ne leur impose cela.

Vous pouvez donc les faire changer d'avis.

Pour cela, toutes les idées sont les bienvenues.

Tout d'abord, vous pouvez envoyer à votre mairie le courrier ci-dessous :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Lettre-wifi-publiques-pour-les-habitants-08062019.pdf>

Voici la version longue envoyée à vos élus par nos collectifs et associations :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Lettre-wifi-publiques-pour-les-élus-13032019-2.pdf>

Pour ceux qui ne peuvent imprimer, des exemplaires sont à votre disposition au Pti Bio et à la boutique de la presse de Marcillac, ainsi que des pétitions à signer.

Ce refus de la WIFI dans l'espace public. dépend entièrement de votre action dans votre commune et de l'interpellation de vos élus et de vos voisins.

Pour des informations sur les champs électromagnétiques et des clefs de compréhension, ces prospectus peuvent aider :

### **Champs électromagnétiques**

#### **ce qu'il faut savoir**

**prospectus à télécharger sur la 5G, la WiFi, l'électricité, les normes et l'industrie du doute....**

[Lire ici](#)

---

**à compléter par le prospectus à télécharger sur les écrans, les enfants et les champs électromagnétiques:**

[Télécharger ici](#)

De nombreux documentaires sont disponibles ici :

<https://ccaves.org/blog/collectif-du-vallon/>

Afin que le Vallon ne ressemble pas à un open-space et à un smart-Vallon, votre soutien est indispensable.

Pour les habitants aveyronnais qui recevront ce message, vos élus ont peut être ce même projet pour votre commune, demandez-leur avant qu'il ne vous soit imposé..

## **3-**

Les collectifs aveyronnais (Ouest-Aveyron, Sud-Ouest Aveyron, Millau et Vallon) créent un label pour tous les lieux d'accueils du public garantissant un faible rayonnement électromagnétique artificiel (dans le spectre des radio-fréquences : téléphonie mobile, WIFI, DECT, etc..)

Plusieurs boutiques et gîtes sont d'ores et déjà intéressés.

L'idée : en échange d'une médiatisation par nos collectifs (dont la liste mails commence à être importante), d'articles dans la presse, ces lieux s'engagent à :

*1- ne pas avoir de wifi et passer par des solutions filaires : câbles RJ 45 de catégorie 5 se reliant de la box internet aux ordinateurs portables.*

*Des adaptateurs micro-USB peuvent se trouver pour peu cher permettant de relier ce câble ethernet RJ 45 à une tablette ou un smartphone.*

*L'ensemble peut se démultiplier pour plusieurs clients à la fois, être esthétique sans prendre de place, pour un coût de quelques dizaines d'euros.*

*2- Ne pas avoir de DECT sans-fils (les téléphones fixes de maison avec lesquels on peut se balader).*

*Car ces téléphones sont la première source de pollution électromagnétique dans une maison, parfois 10 fois supérieurs à la puissance d'un portable (voir le prospectus sur les CEM ci-dessus). Ils émettent même posés sur la base en veille. par exemple à 1.50m autour : c'est 10 fois au dessus de la préconisation du Conseil de l'Europe de 2011, et il faut s'en éloigner de 20 mètres pour être dans les taux conseillés de la Résolution de Salzbourg.*

*Pour les lieux où cela est indispensable, il pourrait se choisir une marque de DECT sans-fils qui arrête d'émettre lorsque posé sur la base et qui module sa puissance selon l'éloignement d'avec la base (en mode ECO DECT à paramétrer).*

*Et de penser à la remettre sur la base dès que possible.*

*Des marques bien connues propose cela (nous contacter pour des renseignements).*

3- *Mettre en mode avion ou éteindre les portables personnels des personnes du lieu en question (téléphone, ordinateur et tablettes, imprimantes) dès que possible. Car un téléphone portable en veille émet continuellement toutes les 30 secondes dans toutes les directions à la fois pour se géolocaliser. La puissance de cette émission dépasse toute les préconisations des chercheurs et associations (CRIIREM, Priartem, Robin des Toits, Salzbourg, Conseil de l'Europe-voir le prospectus ci-dessus). Certains "modes avions" permettent d'éviter cela. L'éteindre est plus sage.*

4- *Changer leurs ampoules à allumage progressif s'ils en ont encore, pour des LED à lumière chaude.*

5- *Et dans la limite de ne pas faire fuir les clients, faire de la prévention (grâce à des prospectus...)*

Si l'idée vous intéresse, vous pouvez commencer à proposer à différents lieux cette idée (boutique alimentaire et de vente diverse, café, gîtes, médiathèques, etc...). Nous contacter pour les détails.

Ce label n'exige bien entendu aucune cotisation ou adhésion.

## 4-

Le projet du gouvernement est de privatiser Enedis.

La logique d'imposition des Linky se comprend donc mieux.

Ce déploiement forcé est une stratégie commerciale afin, entre autre, de créer le marché des objets connectés dans la maison que le Linky permet :

<https://ccaves.org/blog/compteurs-quesaquo/>

Et ce par une entreprise qui va devenir privée, et dont les actionnaires récolteront les bénéfices.

Voir les articles ci-dessous :

## **En quasi-faillite, EDF veut nationaliser le nucléaire... et privatiser les renouvelables**

Durée de lecture : 8 minutes

28 mai 2019 / [Émilie Massemin \(Reporterre\)](#)

<https://reporterre.net/En-quasi-faillite-EDF-veut-nationaliser-le-nucleaire-et-privatiser-les>

Documentaire de Gilles Balbastre, produit par "Là-bas si j'y suis" et la CGT Energie :

"Main Basse Sur L'Énergie" :

<https://www.youtube.com/watch?v=eYZpxpPdENQ>

.....  
Pour que ne soit pas confondus :

- être connecté et se faire imposer une connexion par ondes artificielles en espace libre ;
- la réduction de "la fracture rurale" avec l'imposition des effets sanitaires délétères connus dans les zones urbaines;
- et pour ne pas confondre progrès technologique avec progrès social et écologique ;

... vos dons et soutiens sont toujours les bienvenus :

grâce aux boîtes à dons du Pti bio de Marcillac, et d'Onet Bio (anciennement La Vie Claire d'Onet).

Ou sur le Pot commun :

<https://www.lepotcommun.fr/pot/e6a10xhk>

Cordialement.

<https://ccaves.org/blog/>

Nouvelle adresse, régulièrement nettoyée.

Envoyé d'un appareil connecté en filaire, wifi et bluetooth déconnecté, et utilisant des filtres pour la lumière bleue.